TRAVAIL PROGRAMMATIQUE 2007

GROUPE DE TRAVAIL N°7

Culture, Recherche, Education

RAPPORT D'ETAPE

CNIR des 17, 18 et 19 juin 2005

1. Rappel mission et calendrier adopté dans le plan de travail pour l'ensemble des groupes

Définir objectifs précis , propositions de lois, chiffrage budgétaire et calendrier pour l'avancement des travaux.
Les GT doivent définir des axes prioritaires à traiter et préciser un calendrier de rencontres et d'auditions d'associations et de syndicats.
Cette période d'élaboration de notre projet sera ponctuée d'évènements et de campagnes et actions de communication propre à chaque chantier et pouvant traduire quelques points forts de notre projet.
Fils conducteurs des travaux pour tous les groupes : exigence de justice sociale, exigence de contribution à la décroissance de l'empreinte écologique du Nord, afin de permettre le développement soutenable du Sud.

Le calendrier à respecter est le suivant :

- Entre le 15 mars 2005 et le 15 avril: première réunion, convoquée par les délégués thématiques du CE, de chaque GT pour définir ses axes et ses priorités, organiser le travail et l'écriture, désigner un co-responsable (qui siègera avec les délégués thématiques du CE au comité de pilotage général).
- Mi avril : réunion de cadrage du Groupe de pilotage général
- Entre le 15 avril et le CNIR de juin : rencontres et auditions de syndicats et d'associations, travail exploratoire pour présenter au CNIR de juin une poursuite plus poussée de la co-élaboration.
- Au Cnir de juin, chaque GT présente un rapport d'étape.
- Journées d'été 2005 : temps fort de la co-élaboration : tables rondes, ateliers, forums réuniront les militants Verts et nos partenaires sur les différentes thématiques.
- Novembre 2005 : présentation au CNIR par chaque GT de premières pistes de projets de loi.
- Décembre 2005 : commencement d'élaboration du plan d'actions, et notamment du contenu des propositions de loi.
- En janvier 2006, un CNIR élargi sur « le projet Vert 2007 » validera le texte final.

L'élaboration programmatique, le travail de co-écriture, et les campagnes et actions qui y seront liées feront l'objet de campagnes d'adhésion ciblées thème par thème.

2. Composition du groupe 7

Fonction	Nom	Prénom		Fonction	Nom	Prénom
CE	Normand	Dominique		Com. Culture	Couchet	Frédéric
Sénatrice	Blandin	Marie		Com. Culture	de Beauvoir	Frédéric
Sénatrice	Voynet	Dominique		Com.Culture	Perard	Hervé
CNIR	Maret	Jacques		Com. Education	Raimbault	Stéphane
ass. Parl. Sénat	Delli	Karima		Com. Education	De veylder	Bernard
CNIR	Calvet	Nicolas		Com. Handicap	Dos santos	Hamilton
CNIR	Franjou	Patrick		Com recherche	Audouin	Laurent
CNIR	Jaillet	Françoise		Com recherche	Lipinski	Marc
CNIR (sup)	Laisne	Jean-Marc		Com. Handicap	Benarrata	Oussama
CNIR	Pastor	Sylvain		Fac Verte	Matus	Diego
CNIR (sup)	Alamartine	Françoise		Fac Verte	Matus	Pablo
CNIR (sup) CNIR (sup)	Archimbaud Varigault	Jacques Jean-Luc		Jeunes Verts	Therouin	Emilie

Désignation d'un-e co-responsable du GT, qui supervisera le bon fonctionnement et siègera au comité de pilotage	Dominique Normand Hervé Pérard
soutien logistique et administratif du groupe de travail	Karima Delli

3. Organisation - fonctionnement – pistes de travail

Le groupe de travail n°7 s'est réuni trois fois, le 9 avril, le 10 mai et le 4 juin, chaque réunion faisant l'objet d'un compte-rendu. Il y eut également des échanges par voie électronique sur la liste de discussion créée à cet effet.

Pistes de travail

Après avoir effectué un inventaire des approches thématiques qui reprenaient les grands enjeux dont l'actualité récente avait mobilisé les diverses commissions, le travail s'est fixé sur le tronc commun d'une plénière aux J.E. qui permettait de travailler pour la première fois en transversalité.
Comme toujours, les échanges autour des intervenants de la plénière ont permis de mieux cerner l'objet du débat et en même temps ce qui en était exclu, notamment dans le champ éducatif ou la notion de « service public » était insuffisamment prise en compte.

De ce constat commun sont nées trois exigences complémentaires :

- Que les ateliers des J.E. approfondissent les croisements entre éducation et recherche, culture et recherche, éducation et culture… et même entre recherche et agriculture saisissant notre présence à Grenoble pour interroger nos positions sur le OGM, les nanotechnologies…
- Que chaque commission synthétise son travail de rencontre avec les acteurs potentiels de la co-élaboration et qu'elle en présente les prolongements et actualisations.
- Qu'un double bilan soit effectué autour du travail des parlementaires, celui que les Verts ont suivi et les rendez-vous manqués (pas de points de vue ou pas d'amendements déposés).

Fils conducteurs des premiers échanges : en plus de l'exigence de justice sociale, de contribution à la décroissance de l'empreinte écologique du Nord, reviennent les mots de démocratie, diversité, initiative, mutualisation…

5 enjeux concrets :

- **Loi d'orientation et de programmation (y compris enseignement supérieur)**
- **Loi handicap**
- **Loi recherche**
- **Économie de la culture : service public de la culture & financement de l'intermittence**
- **La loi sur le numérique**

3 questions transversales:

- **Démocratie culturelle et éducation populaire**
- **Diversité**
- **Partage, mutualisation, économie**

Organisation du travail

Première proposition :
1 axe de travail Démocratie Culturelle /éducation populaire
1 axe diversité culturelle
1 axe économie de la culture

Deuxième proposition :
Partir de l'approche sectorielle : Education, Culture, Recherche, mais on s'appuie sur une matrice commune (démocratie, diversité, partage/mutualisation/économie).
Durant les journées d'été : **on croise les acteurs sur la matrice commune**.

Désignation des responsables de chantiers et premières tâches à mettre en œuvre

Recherche : Laurent Audouin
Éducation : Stéphane Raimbault
Culture : Karima Delli

4.1 Journées d'été – Propositions du groupe pour une Plénière

DEMOCRATIE CULTURELLE ET EDUCATION POPULAIRE

« En quoi le renouveau de l'éducation populaire et la reconnaissance par tous de la diversité culturelle pourraient contribuer à refonder l'acte éducatif ? »

L'école et les différentes institutions culturelles ou scientifiques tendent à produire des savoirs spécialisés, cloisonnés et discriminants ; comment, dès lors, favoriser le « vivre ensemble » sans revaloriser les espaces de découverte et d'apprentissages, non (nécessairement) professionnalisant, qui permettent au plus grand nombre de partager des passions.

Pour une *école de la vie* ouverte à la diversité, il est nécessaire de conforter les acteurs et les espaces intermédiaires de responsabilité et de citoyenneté et de les accompagner dans leurs démarches autour de :

- La redéfinition du socle commun de compétences et son élargissement à des domaines du savoir comme l'éco-citoyenneté, la culture scientifique ou les pratiques artistiques (et les questions posées au référent unique de l'enseignement en classes primaires).
- Les modalités de validation d'expériences éducatives originales par le champ institutionnel.
- L'ouverture des espaces publics (écoles, centres culturels, musées…) en lieux de rencontres ouverts sur leurs territoires.
- La défragmentation des temps scolaires et périscolaires et de l'aménagement de temps de formation « *tout au long de la vie* ».

Ce travail de réflexion et d'inventaire nous permettant de poser de nouvelles questions au système éducatif :

- Comment faire de la diversité sociale et culturelle des personnes en formation une richesse ? Quels sont les critères de réussite pour la société, pour nous ?
- Pourquoi la redéfinition des missions de l'institution scolaire n'est pas synonyme de "casse du service public" ?
- Quel partage de missions avec les MEP (Mission d'Éducation Permanente) ? Peuvent-elles réussir là où l'institution échoue ?

INTERVENANTS ENVISAGES :

En tribune

- **Marie-Christine Blandin :** introduction
- **1 Personnalité « médiatique » : Edgar Morin ou Michel Onfray (Université populaire) ou Jean Pierre Thorn ou Luc Leclerc du Sablon**
- **Jean Caune,** sur la rupture « historique » entre le ministère de l'éducation et celui de la culture et ses conséquences sur le déclassement des pratiques d'éducation populaire
- **Pascale Bonniel-Chalier,** sur la question de la diversité culturelle traitée par la charte de l'UNESCO, ouverture et limites du « tout fait culture »
- **Jean- Marc Roirant**, Secrétaire général de La Ligue de l'enseignement
- **Jean Marc Nollet**(ancien Ministre de l'enfance de la communauté francophone de Belgique, député fédéral).Les aspects de l'école fondamentale, le salaire des enseignants, en passant par jusqu'à l'éducation à la citoyenneté en passant par la qualité de la nourriture à la cantine. Une vision moderne de la justice sociale qui ne s'appuie pas sur la fiction de l'égalité des chances mais tient compte de la situation objective de chaque élève pour donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin et viser l'égalité des résultats**.** il pourrait faire la synthèse de la plénière…

Témoignages en salle

- Président de l'association des **p'tits débrouillards** ou de la « **La main à la pâte** » ou relais de la culture scientifique « **Astrolab** »
- **Laurent Ott,** auteur du livre « les enfants seuls » (conditions d'un isolement croissant chez les enfants de 6 à 16 ans, ceux qui échappent aux structures classiques éducatives ou péri-éducatives). Il propose les pratiques éducatives novatrices à mettre en œuvre pour permettre à ces enfants en rupture sociale et affective de recréer un lien. Ses 2 objectifs sont de lutter contre la solitude enfantine et de soutenir la fonction parentale.)
- **Robert Bertier,** président de la COFAC qui regroupe la majorité des associations culturelles d'éducation populaires (la Confédération Française des Fanfares, la Confédération Musicale de France, le Conseil National des Radios Associatives, Enfance et Musique, les musiques et danses traditionnelles, les écomusées et musées de société, les Centres Musicaux Ruraux, la Ligue de l'Enseignement, les Jeunesses Musicales de France…), soit quelques millions de « citoyens des arts » ignorés de l'une de leur tutelle légitime ; une ignorance déjà ancienne et qui avait favorisé la disparition d'espèces inutiles comme la fédération des Ciné-Clubs.
- **Christian Verrière,** professeur à Paris 8 « universités populaires » au XIXe siècle, il pourrait faire une comparaison avec les universités populaires aujourd'hui!

4.2 Journées d'été – Propositions du groupe pour les ateliers

- **Culture +création pour tous à l'heure du numérique**
  Bilan du débat après discussion et vote du projet de lois sur les droits d'auteurs et droits voisins (PL d'Aillagon, en novembre 2003) avec **Fédéric Couchet +** (Adami+Speedidam) + **Marie Blandin**+ UFC +Artiste et un producteur
- **La recherche OGM + recherche Fondamentale**
  Aspects juridiques, aspects philosophiques et environnementaux (ex : accès au médicament, etc.…) avec J**acques Maret, Yves Cochet** sur la mission OGM (bilan) + energie (par rapport à la baisse du budget recherche)
- **Atelier Education et recherche**
  Etat des lieux de l'université, des grandes écoles aujourd'hui, avec Fac Verte **(Michel Wilson**), UNEF, M. **Savisk**y de « Sauvons la recherche », …
- **Quelle démocratie pour l'enseignement supérieur.**
  Accès de tous à la cohésion, accès à l'enseignement supérieur, proposé par **Patrick Franjou**
- **Education et Culture**
  Les intervenants extérieurs dans les établissements, la question de l'ouverture de l'institution à l'extérieur. Qu'est ce que le socle commun de compétence. Travailler sur le concept de l'école ouverte avec **les p'tits débrouillards**, **Jean Gabriel Carraso** (ANRAT) ou **Jean François Morel** (classes théâtre à Colombes et animateur de la CIP des intermittents) pour l'éducation artistique en milieu scolaire.

5.1 Etat des lieux des productions des Verts – co-élaboration des commissions

La Commission Éducation a rencontré les CEMEA, l'ICEM Freinet, l'UNEF. Premières impressions très positives, sur le plan de l'écoute, des attentes, des propositions. D'autres rencontres sont envisagées. JP Russier, responsable de la commission transmettra un compte rendu complet.

La Commission Culture vient de faire éditer une plaquette « Cultures, l'affaire de tous » par le C.E., elle est déjà le fruit de rencontres multiples avec les archéologues, les intermittents, les Plasticiens, la COFAC, les TV associatives…
Elle a participé au colloque du 23 mai sur les droits sociaux face à la précarité de l'emploi, programmé un rendez-vous le 18 juin sur P2P et les droits d'auteurs et prévoit à l'automne une convention autour du service public de l'audiovisuel et les TV locales.

5.2 Etat des lieux des productions des Verts – bilan des parlementaires

Karima Delli a dressé le bilan des textes et des rapports législatifs sur les thèmes : Culture, Education, Recherche. (de 2001-2005), dépôts des propositions de loi à l'Assemblée et au Sénat, interventions des parlementaires en séance publique, rapports déposés par Marie Blandin : (Le potentiel culturel, universitaire et scientifique russe confronté à de nouveaux défis), questions posées par les parlementaires au gouvernement, ainsi qu'un rappel des travaux effectués par les parlementaires européens .
Voir également le travail sur la formation des enseignants, coordonné par Olivier Masson, lors du colloque à l'Assemblée Nationale le 07-10-2000 (avec JM Marchand) et son suivi.
Conjointement un bilan de la mandature 1997-2002 devra être effectué.
Etre vigilant sur la loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif. (Abstention du vote pour Marie, projet attendu depuis 10 ans par les associations mais n'est pas satisfaisant !)
Il faut relancer le débat pour 2007 et réfléchir à une loi sur l'éducation populaire.
Concernant les productions des Verts pour les présidentielles et les législatives ; une recherche sera effectuée auprès des salariés du siège.

La note sur la culture scientifique de Marie fera l'objet de compléments (actes du colloque recherche Marc Lipinski, actes du colloque des intermittents, document de Noël Mamère sur la réforme de l'audiovisuel et la politique internationale, etc…),
Une synthèse sera remise à tous, dans le but d'affiner des propositions de loi pour la mise en oeuvre du plan de travail : volet 2007.

GT7

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2005 - 17 HEURES A LA CHOCOLATERIE

Rédigé par Frédéric de Beauvoir
Relu et amendé par : Dominique Normand, Hervé Perard.

Présences :

Présents : Dominique NORMAND, CE ; Hervé PERARD, Commission culture ; Frédéric de BEAUVOIR, Commission culture ; Stéphane RAIMBAULT, Commission éducation ; Laurent AUDOUIN Groupe Recherche ; Bernard de VEYLDER Commission. éducation ; Jacques MARET CNIR ; Benmmara OUSSAMA Commission Handicap ; Hamilton DOS SANTOS Commission Handicap
Excusés : Marc LIPINSKI, Groupe Recherche ; Olivier MASSON, Commission éducation

La réunion est ouverte à 17h15 et close à 19h45.

Rappel de l'ordre du jour :

- Compte rendu sommaire du comité de pilotage du lundi 12 septembre 2005, point sur le calendrier et la gestion du processus participatif ;
- Bilan des JE Grenoble, plénière et ateliers ;
- Point sur l'avancement des travaux au-delà des JE : thèmes transversaux retenus ; rencontres avec les partenaires ; projet de conventions ou autres actions (qu'elles soient portées par le GT ou les commissions parties prenantes) ; suite des travaux - recentrage et définition des priorités
- Modalités de fonctionnement jusqu'au prochain rendez-vous du GT7
- Point financier.

Compte rendu sommaire du comité de pilotage du 12 septembre 2005, point sur le calendrier et la gestion du processus participatif :

Calendrier prévisionnel proposé :

- Début novembre, les propositions emblématiques devront être présentées par les Groupes
- De novembre à décembre, un tri devra être fait parmi les projets et une ébauche devra être préparée (travail d'assemblage)
- En janvier 2006, une discussion aura lieu au sein du CNIR élargi pour validation des projets argumentés (rédaction des grandes lignes des projets de lois, implication budgétaire…)

Gestion du processus participatif :
Il a été convenu de distinguer les mesures phares, emblématiques de notre programme, applicables rapidement (1 à 2 par GT), d'une présentation comportant des mesures à moyen terme, plus détaillées (type projets de lois) qui tiendraient compte de la compatibilité avec les fiches programmatiques existantes (classeur) et seraient en quelque sorte leur application concrète. Ce travail, issu du processus de co-élaboration, pourra éventuellement entraîner une réactualisation de ces fiches

Bilan des JE Grenoble, plénière et ateliers :

Bilan général :
Dans l'ensemble, la plénière et les ateliers ont été bien suivis et de qualité. Dans ce cadre les journées d'été ont marqué une avancée dans la construction du processus participatif engagé au sein du GT7. Il est à remarquer cependant que la nature des journées d'été, moments de rencontres entre le parti et les militants et sympathisants venant pour s'informer ou connaître la position des Verts, n'est pas forcément le lieu idéal pour avancer sur un débat de fond entre partenaires ayant déjà commencé un cheminement commun.

Bilan Plénière « Éducation populaire & démocratie culturelle » :
Le thème central *« En quoi le renouveau de l'éducation populaire et la reconnaissance par tous de la diversité culturelle pourraient contribuer à refonder l'acte éducatif ? »*, correspondait à une convergence des travaux des

commissions éducation et culture, les propositions d'intervenants devant se répartir selon trois entrées complémentaires :

- La diversité culturelle appelle une représentation plus démocratique de la culture (dans le sens anthropologique),
- Les réseaux d'Éducation Populaire qui contribuent à cette Démocratie Culturelle ne bénéficient pas d'une reconnaissance nationale suffisante,
- Quels nouveaux contrats éducatifs peut-on imaginer en nous appuyant sur des expériences convaincantes.

Bien que certains aient ressenti un surdimensionnement de la question culturelle il ressort majoritairement que l'entrée culturelle n'a pas escamoté la dimension éducative défendue par Marie Blandin et Jean-Marc Nollet :
Marie Blandin autour des savoir techniques et scientifiques qui font partie de notre environnement quotidien et dont la transmission serait un acte démocratique minimum ; Jean-Marc Nollet en définissant l'école comme « un lieu de vie où l'on apprend » et en exposant le programme qu'il a mis en oeuvre en Belgique pour ouvrir l'école à la vie, à la ville, aux parents… On peut regretter néanmoins que son intervention soit restée assez consensuelle et ait en partie empêché le temps du débat avec la salle (5 minutes belges devenues presque 20 minutes).
Sur la plan culturel, les limites des politiques publiques en matière de culture au cours des 15 dernières années et les pistes concrètes qu'indique pour leur renouveau la Charte de la Diversité Culturelle de l'UNESCO ont été clairement exposées par Pascale Bonniel-Chalier. Jean-Pierre Thorn a apporté un témoignage concret sur les problèmes rencontrés par la production indépendante en matière d'audiovisuel et de cinéma et Jean-Marc Roirant a abordé, peut-être un peu vite, des questions complexes comme « l'accompagnement des projets d'habitants » ou « l'appropriation civique et populaire des questions éducatives », pointant les « dérives gestionnaires d'associations qui deviennent des sous-traitants de l'impuissance publique ». Ces questions qui sont au cœur de notre groupe de travail mériteraient d'être approfondies dans un autre cadre. Seul regret, le manque de vision de la transversalité du thème handicap malgré le témoignage de Lucia de Anna sur l'intégration des personnes handicapées telle que pratiquée en Italie.

Nous sommes à la recherche de la bande-son des débats afin de pouvoir réaliser les actes (un mail a été envoyé en ce sens à Vincent Berville).

Bilan de l'atelier « Production et diffusion des savoirs et des arts à l'heure du numérique », responsable F. COUCHET :
Les débats autour du projet de loi DADVSI (droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) ont fait apparaître un consensus sur le refus de la protection juridique des mesures techniques de contrôle (pour diverses raisons : libre choix du consommateur pour les outils d'accès à la culture, respect de la vie privée, refus du contrôle de l'usage privé…).

Bilan de l'atelier « Logiciels libre et formats ouverts », responsable F. COUCHET :
Il ressort de cet atelier que la priorité politique est d'encourager les administrations et collectivités à utiliser des logiciels libres, de mutualiser leurs développements en logiciel libre, de communiquer avec des standards ouverts. (« On entend par standard ouvert tout protocole de communication, d'interconnexion ou d'échange et tout format de données interopérable et dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en œuvre »). Aussi, un texte législatif devrait imposer l'usage des standards ouverts dans l'administration.
Les initiatives propres à favoriser la diffusion et l'usage des logiciels libres dans les structures d'initiation à Internet et aux technologies de l'information (EPN…), la diffusion accompagnée de CD type « bureau libre » (CD d'outils de logiciels libres sous Windows) doivent être encouragées.

Bilan de l'atelier : « La recherche scientifique en région, en France et en Europe : état des lieux et perspectives », responsable Laurent AUDOIN :
Il a été l'occasion d'un bon dialogue avec l'association « Science citoyenne » et « Fac Verte » (désistement de l'UNEF au dernier moment). Il en ressort une très grande proximité dans l'approche des problèmes et des solutions entre ces organisations et la Commission recherche.

Bilan de l'atelier « L'enseignement supérieur en France : quelles évolutions ? » ; Organisateur Laurent AUDOIN :
À l'intersection Recherche/Enseignement l'atelier sur l'enseignement supérieur a réuni une quarantaine de personnes, essentiellement des étudiants ou des universitaires. Les discussions sont restées centrées sur l'université, en pointant les faiblesses du système français (sous financement chronique, élitisme outrancier, faible soutien à la mobilité internationale des étudiants). Du coup, les questions plus techniques (rôle des PRES) ou plus "politiques" (rôle de l'université dans l'aménagement du territoire, objectifs et moyens pour la formation tout au long de la vie…) n'ont pu être abordées.

Bilan de l'atelier, « Une expérience de politique éducative : l'action du Ministère de l'Enfance de la communauté française de Belgique, de 1999 à 2004 », responsable Olivier MASSON :

Une vingtaine de personnes ont participé à cet atelier, la discussion a beaucoup porté sur la discrimination positive. Des mesures originales ont été prises par le ministère Belge pour réguler, objectiver et éviter la stigmatisation dans un contexte de quasi-marché scolaire. La question des inégalités face à et dans l'école et face à la réussite scolaire qui réapparaît dans le débat public en France a également été abordée.

Bilan de l'atelier « Les radios associatives locales : face à la concentration des multinationales, quelle est la réalité ? Le projet des Verts », responsable Roland CONTE :
L'atelier a malheureusement rassemblé peu de monde. Il en ressort la confirmation du rejet de la politique audiovisuelle actuellement menée. Par ailleurs il marque le démarrage d'un travail de collecte des expériences vertes en région pour tenter d'obtenir une vision exhaustive de nos initiatives en audiovisuel et en radio en vue d'un colloque sur les médias alternatifs. Sur un autre plan, la sollicitation des parlementaires dans le cadre de la loi de finance et de la loi de soutien apparaît nécessaire.

Bilan de l'atelier « mouvements lycéens » :
L'atelier a été victime de problèmes avec les intervenants dont certains ont dû être remplacés au dernier moment. Il en ressort le témoignage intéressant de Jean-Matthias Fleury (SUD éducation) sur sa participation à la mobilisation, abordant également la régionalisation et les mécanismes insidieux qui génèrent l'accroissement de la précarisation des emplois dans l'Éducation Nationale. Malheureusement si les analyses de la situation étaient bien construites, il en est ressorti peu de solutions concrètement réalisables.

Point sur l'avancement des travaux du GT7 :

Thèmes transversaux :
Donner du temps et des moyens pour la démocratie et l'initiative locale ; mettre en place des protocoles d'évaluation, de mutualisation et de solidarité allant du local au national et non l'inverse ; promouvoir la diversité culturelle dans l'ensemble des secteurs

Premières propositions de projets phares :
- Réclamer la suppression des classes préparatoires et l'intégration des grandes écoles dans les structures PRES (Pôles de Recherches Supérieurs) dont l'université est l'acteur majeur (proposition de la commission recherche, soutenue par la commission éducation, le débat n'étant pas clos au sein de cette commission)
- Réclamer l'intégration au sein de l'éducation nationale des personnels et des structures qui s'occupent des enfants actuellement scolarisés dans des structures médico-éducatives protégées (tutelle ministère de la santé) ou des structures associatives subventionnées (proposition de la commission handicap à débattre au sein du GT7 et en inter-commission santé/handicap/éducation).
- Réclamer le vote d'une loi pour la confiance dans l'économie numérique imposant l'usage des standards ouverts dans l'administration.
- Suppression de la publicité sur les chaînes publiques et création d'un fond de soutien aux télévisions associatives.

Mesures législatives à envisager :
- Loi d'orientation et de programmation sur l'école (à préciser et attention à l'effet loi Jospin belle cathédrale sans effets)
- Loi d'orientation recherche (en attente de la sortie de la nouvelle loi recherche)
- Loi cadre sur la télévision autour de quatre axes :
    - *Défendre et développer un service public fort,*
    - *Renforcer la démocratie participative au sein des instances nationales,*
    - *Aider au développement des télévisions associatives,*
    - *Mettre en place une véritable éducation aux médias dans les écoles et les milieux socioculturels.*

Points important à obtenir pour aller dans la voie d'un changement :
- Renforcer de façon significative l'éducation artistique à l'école
- Mettre en place une réelle complémentarité entre l'éducation nationale et l'éducation populaire notamment dans le cadre de l'accompagnement hors temps scolaire (face à des sociétés comme Acadomia ou des associations parfois prosélytes)
- Demander un audit sur l'ANR
- Demander l'évaluation du crédit d'impôt recherche (actuellement pas de suivi et de contrôle)
- Recentrer les CAT autour de leur mission de formation

- Créer des centres de ressource multidisciplinaire pour appuyer les enseignants en difficulté face aux élèves handicapées.

Actions de co-élaboration et de médiatisation réalisées ou envisagées :

Culture :
- Convention Intermittence (réalisée, doit déboucher sur un projet de loi à finaliser)
- Convention Télévision (d'ici décembre)

Culture numérique :
- Convention culture numérique (réalisée)
- Co-organiser dans chaque région si possible une demi-journée (ou une journée) de débats autour des questions politiques de la société de l'information (logiciels libres et standards ouverts, accès public à Internet, production et diffusion du savoir à l'ère du numérique…). Un courriel a été envoyé mi septembre à l'ensemble des secrétaires régionaux pour une réalisation d'ici décembre.
- Droit d'auteur (numérique et culture) la question principale qui reste à traiter concerne les différentes propositions sur la rémunération des artistes. Une série de réunions /auditions devrait être organisée à la chocolaterie par exemple dans les prochaines semaines.

Éducation **:**
- Convention éducation (réalisée en mars)

Handicap :
- Convention sur le thème de la réintégration des élèves handicapés au sein de l'Éducation Nationale (courant 2006)

Recherche :
- Convention « Condition de vie étudiante et culture scientifique » (réalisée)
- Pôles de compétitivité (un thème transversal avec l'économie à traiter dans le cadre d'une rencontre inter commission)

Travail sur les fiches programmes :
Il s'agit en partant des fiches programmes existantes de les actualiser en fonction des propositions nées du processus de co-élaboration tout en faisant attention d'en conserver l'état d'esprit et de veiller à la cohérence des mesures.

Modalités de fonctionnement jusqu'au prochain rendez-vous du GT7

Le calendrier de travail suivant a été acté :
- dès le 1er octobre, sollicitation des commissions concernées et débat sur la liste de discussion du groupe, le GT7 devant trancher sur les mesures phares et les propositions de loi qui seront finalement présentées ; identification des rédacteurs –trices pour l'élaboration de fiches argumentées
- 1er novembre envoi (sur la liste GT7) des propositions argumentées des mesures phares et des projets de lois que le GT soumettra au Comité de pilotage des groupes de travail.
- Entre le 1er et le 10 novembre, synthèse de ces propositions en un document unique (FdB) et débat Internet entre les membres du GT7.
- Réunion du 10 novembre débat, tri et hiérarchisation des mesures et projets de loi proposés par le GT7
- 1ère quinzaine de novembre : réalisation d'un rapport comprenant les mesures emblématiques (argumentées et détaillées, une page par mesure), les premières pistes concernant les projets de loi, les conventions et forum réalisés et en projet.

Point financier

La situation financière du GT7 est saine. Sur un budget initial de 1400 €, nous en sommes actuellement à un total de dépenses de 669,09 € auquel il faut néanmoins ajouter d'ores et déjà des remboursements pour des dépenses engagées par la commission éducation (déplacements de J.-P. Russier, de l'intervenant à l'atelier mouvement lycéen, de participants à la réunion GT7 de ce jour). Néanmoins, il semble possible de tenir le budget en réalisant encore deux réunions physiques du groupe et une conférence téléphonique.

Prochaine réunion le jeudi 10 novembre 2005 18 heures à la Chocolaterie